



COMMUNE DE BOREX

Préavis municipal n° 43-2026

Préavis de fonctionnement

Au Conseil Communal de Borex

**Demande de crédit de CHF 48'400.-
destiné à financer différents travaux de réfections
ponctuelles sur le réseau routier communal**

Délégué municipal

Monsieur Yves GALLAY
Municipal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

La Municipalité ainsi que les services communaux ont constaté, ces dernières années, quelques dégradations ponctuelles du réseau routier. Celles-ci ne nécessitent pas une réfection complète de la route mais des interventions ponctuelles pour une remise à niveau, afin d'éviter que les chaussées ne se dégradent davantage.

Neuf secteurs ont été identifiés nécessitant une intervention. La Municipalité souhaite, dès lors, regrouper ces travaux de réfection en confiant ceux-ci à une même entreprise qui ferait alors une campagne de réhabilitation, dans un souci d'efficacité et d'économie.

Ces différents travaux dépassant le montant prévus au budget 2026 de l'entretien des routes (CHF 25'000.- au budget), il a été décidé de recourir à un préavis pour financer la réalisation de ces travaux.

2. PROJET

Comme déjà évoqué, les différentes interventions se décomposent en neuf secteurs figurés sur le plan annexé et peuvent se résumer comme suit :

- Route d'Arnex, secteur Ferme aux Agrumes : Nids de poule et trous en bordure de chaussée causés par le passage des bus. Il a été prévu de renforcer la banquette par la pose de tout-venant stabilisé.
- Chemin de l'Aqueduc : Réfection de 5m de bordure fortement endommagée à changer avec reprise de l'enrobé sur le trottoir.
- Route de Crassier : Remise à niveau d'un couvercle de regard au niveau de la parcelle n°41.
- Route de Signy : Réfection de l'accotement depuis l'embranchement chemin de la Bavand jusqu'à la sortie du virage et remise à niveau de deux grilles aux Tourniaux.
- Route de Tranchepied – route de Grens : Forte dégradation des bordures du trottoir nécessitant une reprise de ces dernières ainsi qu'une réfection de l'enrobé.
- Route de Tranchepied : Réparation du tacon situé côté sud du gendarme couché. Reprise de l'affaissement d'une fouille à hauteur de la villa Dancet ainsi qu'au-dessus de la ferme Vuagniaux.
- Route de Grens : Bord de route dégradé se trouvant à hauteur du numéro 38 nécessitant une reprise ponctuelle de l'encaissement.
- Route de Tranchepied - chemin de Marly : Forte dégradation et fissuration nécessitant une réfection de l'enrobé de la patte d'oie du carrefour. Suppression des nids de poule en formation.
- Chemin des Chaumets : Réfection ponctuelle du chemin fortement détérioré sur un tronçon de 50m nécessitant une reprise de l'encaissement et de la banquette.

3. COÛT DES TRAVAUX

Le coût des travaux a été établi par notre mandataire sur la base d'offres rentrées pour la réalisation de ces travaux.

Le budget à prévoir peut se résumer de la manière suivante :

1. Travaux de génie civil	CHF	35 000.00
2. Honoraires pour étude et DT	CHF	4 800.00
3. Divers et imprévus	CHF	5 000.00
Total des travaux HT	CHF	44 800.00
TVA 8.1%	CHF	3 628.80
TOTAL DES TRAVAUX TTC ARRONDI	CHF	48 400.00

4. FINANCEMENT ET AMORTISSEMENT

Préavis n° 43-2026 : Demande de crédit de fonctionnement de CHF 48'400.- destiné à financer différents travaux de réfections ponctuelles sur le réseau routier communal.

Financement

L'investissement sera financé par la trésorerie courante.

Amortissement

Néant, les dépenses seront comptabilisées dans le compte de fonctionnement 61500.3141.01 – entretien des routes / voies de communication.

5. CONCLUSION

La réalisation d'une campagne importante de remise en état de différents secteurs du village, comprenant la réfection d'enrobés, de banquettes et de nids-de-poule, permet de regrouper ces travaux et de remettre à niveau les chaussées avant que des dégradations plus importantes n'engendrent des coûts nettement plus conséquents, contribuant ainsi au maintien de la valeur du réseau routier communal.

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Borex

- Dans sa séance du 23 juin 2026 ;
- Vu le préavis municipal N° 43-2026 ; demande de crédit de CHF 48'400.- destiné à financer différents travaux de réfections ponctuelles sur le réseau routier communal ;
- Oûi le rapport de la commission des finances ;
- Oûi le rapport de la commission ad hoc ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. **d'approuver** le préavis N° 43-2026 : demande de crédit de CHF 48'400.- destiné à financer différents travaux de réfections ponctuelles sur le réseau routier communal ;
2. **d'accorder** un crédit de fonctionnement de CHF 48'400.- ;

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 18 mai 2026 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

AU NOM DE
LA MUNICIPALITÉ DE BOREX
Le Syndic Le Secrétaire adjoint

J.-L. Vuagniaux S. Noverraz



Annexe : plan de situation des interventions